



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2011

ANNEXE

Le 16 mai 2011

SOMMAIRE

*(Chiffres exprimés en millions d'euros
sauf mention contraire)*

NOTES

1.	Faits significatifs de l'exercice	p : 4
2.	Principes et méthodes comptables	p : 5
3.	Actif non courant	p : 12
4.	Actif courant	p : 13
5.	Information sur les capitaux propres consolidés	p : 14
6.	Provisions non courantes et courantes	p : 15
7.	Dettes financières non courantes et courantes	p : 16
8.	Principaux éléments de variation de l'endettement net	p : 17
9.	Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	p : 18
10.	Résultat opérationnel	p : 19
11.	Charge d'impôt	p : 20
12.	Information sectorielle	p : 21
13.	Principaux taux de conversion	p : 22

Déclaration de conformité :

Au 31 mars 2011, les états financiers consolidés condensés du groupe Bouygues ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 31 mars 2011 le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) :

- ✓ Le Bilan,
- ✓ Le Compte de résultat et l'état des charges et produits comptabilisés,
- ✓ Le Tableau de variation des capitaux propres,
- ✓ Le Tableau des flux de trésorerie,
- ✓ L'Annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2010 et au 31 mars 2010.

1.0. FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 MARS 2011

1.1. PERIMETRE CONSOLIDE AU 31 MARS 2011

Au 31 mars 2011, 1 121 entités sont consolidées, contre 1 158 à fin 2010 ; la réduction nette de (37) concerne principalement : Colas (sociétés d'enrobés diverses intégrées proportionnellement...), et Bouygues Immobilier (déconsolidations sur SCI / SNC...en fin de programme).

Acquisitions et opérations significatives du 1^{er} trimestre 2011 :

- ALSTOM :

Au 31 mars 2011, Alstom est consolidée selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition complétée des contributions de la période au résultat net.

Alstom a publié le 4 mai 2011 ses résultats de l'exercice 2010/11. Sur la base de cette publication et compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la contribution financière d'Alstom au résultat net du premier trimestre 2011 de Bouygues ressort à 23 millions d'euros contre 115 millions d'euros au premier trimestre 2010.

Pour mémoire, au quatrième trimestre 2010, la contribution financière d'Alstom au résultat net de Bouygues incluait une provision nette de 66 millions d'euros (part de Bouygues) pour le plan de restructuration annoncé par Alstom en octobre 2010, et intégré dans les comptes du deuxième semestre 2010/11 d'Alstom.

La contribution de 23 millions d'euros du premier trimestre 2011 inclut la reprise de cette provision.

L'amortissement des réestimations pratiquées sur le 1^{er} trimestre 2011 au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom, au compte de résultat consolidé du Groupe, s'élève à (4) M€, pour la part revenant au groupe Bouygues.

La participation est présentée au bilan sur la ligne « Entités associées » pour un montant net global de 4 414 M€, (dont 2 592 M€ de goodwill inclus).

- GROUPE LEADBITTER (BOUYGUES CONSTRUCTION) :

Après accord en mars 2011 des autorités de la concurrence de la Commission Européenne, le groupe Bouygues Construction a acquis 51 % du groupe Leadbitter au travers de la société holding Leadbitter Bouygues H.LTD ; les 49 % détenus par l'équipe managériale devraient être acquis dans un délai maximum de 4 ans.

Le groupe Leadbitter (activité de bâtiment au Royaume-Uni) est consolidé par intégration globale dans les comptes du groupe Bouygues Construction à partir du 31 mars 2011 ; l'investissement financier sur ce dernier est pris en compte pour 38 M€ au 31 mars 2011.

L'écart d'acquisition de 41 M€ en découlant a été affecté provisoirement au goodwill (intégration globale) ; l'engagement de rachat des intérêts minoritaires de la société holding, affecte notamment les dettes financières non courantes pour 19 M€.

1.2. CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2011 :

Il s'élève à 6 686 M€, en progression de 3,8 % par rapport à l'activité au 31 mars 2010.

1.3. FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2011

Néant.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

a) Construction :

- Bouygues Construction (BTP, énergie et services),
- Bouygues Immobilier,
- Colas (Routes).

b) Télécoms – Médias :

- TF1 (Télévision),
- Bouygues Telecom (Téléphonie mobile/fixe / TV et internet).

c) Le groupe Bouygues détient également, une participation de 30,75 % dans le groupe ALSTOM (Energie / Transport et transmission).

2.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées ; ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe ; ils intègrent également les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 mai 2011.

Les états financiers consolidés condensés au 31 mars 2011 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 : information financière intermédiaire, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur ; ils sont présentés comparativement avec les états au 31 mars 2010 et 31 décembre 2010.

Au 31 mars 2011, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2010, à l'exception le cas échéant des normes IFRS (voir chapitre 2.2 ci-après), applicables au 1^{er} janvier 2011 ; de ce fait, l'ensemble des principes et méthodes comptables du Groupe, n'est pas repris de manière détaillée en note 2 de l'annexe au 31 mars 2011 ; les états financiers consolidés à cette date, doivent être examinés conjointement avec ceux établis au 31 décembre 2010.

- *Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011 :*
 - **IFRIC 14** : Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal (sans incidence sur les comptes).
 - **IFRIC 19** : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (sans incidence).
- *Principales autres normes, amendements, et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, non encore approuvés par l'Union Européenne : (applicables par anticipation au 1/1/2011).*
 - Au 31 mars 2011, le Groupe n'a pas appliqué de normes, amendements, et interprétations par anticipation.

- Choix comptables / estimations dans l'évaluation de certains actifs / passifs / produits et charges :

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des goodwill, des paiements en actions (stock-options), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière...), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif, et des provisions...

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel à la clôture de l'exercice, (ou en cours d'exercice s'il existe des indices de perte de valeur), afin de vérifier que la quote-part de valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable consolidée ; dans le cas inverse, une dépréciation peut être prise en compte (IAS 36) : voir chapitre 2.7.1 : « Suivi de la valeur des actifs immobilisés ».

- Changement de méthode comptable :

Au 31 mars 2011, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, sauf obligations IFRS mentionnées au chapitre 2.2, qui restent sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

2.3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- Intégration globale :
 - Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.
 - Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Bouygues détient 43,14 % du capital et des droits de vote de TF1 ; le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur les points ci-après :

Bouygues détient de façon continue et régulière une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues.

La détermination par Bouygues seule, des décisions en assemblée générale est manifeste sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- Le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- Le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

- Intégration proportionnelle : participations dans les coentreprises :

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel 2 parties ou plus, conviennent d'exercer une activité économique, sous contrôle conjoint ; les actifs / passifs, charges et produits de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle : c'est le cas notamment pour les sociétés en participation travaux de Bouygues Construction, Colas et les sociétés immobilières de Bouygues Immobilier.

- Participations dans les sociétés associées :

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ; cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 30,77 %, et de sa représentation par 2 administrateurs au conseil d'administration. La rubrique « Entités associées » à l'actif du bilan inclut la valorisation comptable de cette participation (y compris goodwill).

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur, et font l'objet de tests d'évaluation de perte de valeur.

- **Évolution comparative du périmètre de consolidation :**

	MARS 2011	DECEMBRE 2010
Intégrations globales	858	882
Intégrations proportionnelles	201	217
Mises en équivalence	62	59
	1 121	1 158

Les principales évolutions de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2011 sont analysées en chapitre « Faits significatifs ».

2.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris soit en compte de résultat consolidé, soit en capitaux propres selon nature du regroupement.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis, pour leur juste valeur totale, (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des intérêts minoritaires :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, méthode dite du « goodwill complet »),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux minoritaires, méthode dite du « goodwill partiel »).

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les intérêts minoritaires étant, selon le choix retenu, évalués ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'U.G.T au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les intérêts minoritaires, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé « Suivi de la valeur des actifs immobilisés », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur, en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur, en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre le prix payé ou encaissé et la valeur comptable des intérêts minoritaires est constatée directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas constatation de goodwill complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

Les goodwill déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise ; les normes révisées laissent le choix à l'appréciation d'un goodwill complet ou partiel (acquisitions nouvelles).

2.5. MÉTHODE DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

2.5.1. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2. États financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Ecart de conversion » des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6. MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES IMPOSITIONS

- Au 31 mars, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34 ; la charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période intermédiaire, sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à fin de période).
- Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif. Elles résultent :
 - Des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée... ;
 - des sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement notamment...
 - des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actif) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes, selon pays.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en « actifs et passifs non courants ».

2.7. ACTIF NON COURANT

2.7.1. Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Les tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés, sont effectués à la date de clôture en conformité avec les principes comptables du Groupe ; la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, et des goodwill, est comparée à leur valeur recouvrable, au moins à chaque clôture comptable de fin d'exercice.

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T) à laquelle ils appartiennent, ou au regroupement d'U.G.T au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues); la valeur recouvrable de l'U.G.T est déterminée comme suit :

- Pour les métiers cotés en bourse, présentant une bonne liquidité : à partir du cours de bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs.
- Dans le cas contraire : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé ; une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant.

En note 3.3 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 31 mars 2011 (TF1 / Alstom / Colas) ; à cette date, aucun événement significatif ne vient remettre en cause les valeurs comptables présentées pour ces sociétés.

- **Autres actifs immobilisés** : Pour les autres actifs immobilisés notamment ceux non amortissables, il existe une dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

2.8. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC (devenu l'ANC) n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

- Capacité d'autofinancement :

Elle se définit comme suit :

Résultat net consolidé des sociétés intégrées avant : dotations nettes aux amortissements et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôts de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.9. AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

2.9.1. EBITDA

Résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations. (Après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

2.9.2. Cash flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des investissements nets d'exploitation de l'exercice.

2.9.3. Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.10. ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.11. COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les variations de périmètre de l'exercice, n'ont aucun impact significatif sur les états financiers présentés au 31 mars 2011 ; ils ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 mars 2010.

Une charge de (8) M€ à caractère non-récurrent (concernant le métier Colas) au 31 mars 2010, a été reclassée du résultat opérationnel courant, vers le résultat opérationnel non-courant, conformément avec la position prise par le Groupe au 31 décembre 2010 à cet égard.

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 mars 2011 et exercices comparatifs, par Colas – Mayotte, a fait l'objet d'un retraitement en « chiffre d'affaires France », depuis que ce territoire d'Outre-Mer est devenu un département français au 1^{er} janvier 2011 :

- Au 31 mars 2011	=	+ 16 M€
- Au 31 mars 2010	=	+ 16 M€
- Au 31 décembre 2010	=	+ 70 M€

NOTE 3 - ACTIF NON COURANT

• DONT INVESTISSEMENTS NETS CONSOLIDES : 298 contre 218 au premier trimestre 2010

3.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6 099

Net	Terrains et constructions (a)	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
31/03/11	1 254	3 504	868	473	6 099
dont locations financements	13	45	10		68
31/12/10	1 274	3 590	864	431	6 159
dont locations financements	15	49	8		72

(a) dont terrains et carrières : 697 contre 708 en 2010

Les immobilisations corporelles nettes par métier sont détaillées en note 12 : "Information sectorielle".

3.2 GOODWILL

5 548

3.2.1. Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 mars 2011

(hors goodwill sur entreprises associées → voir mises en équivalence)

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/10	5 611	(80)	5 531
Acquisitions / cessions, réévaluations et autres	16	7	23
Variations de change	(7)	1	(6)
Dotations			
31/03/11	5 620	(72)	5 548

3.2.2. Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Métiers	31/03/11		31/12/10	
	Total	% Bouygues	Total	% Bouygues
Bouygues Construction (filiales)	385	99,97%	347	99,97%
Colas (a)	1 063	96,63%	1 063	96,62%
TF1 (a)	1 449	43,14%	1 468	43,09%
Bouygues Telecom	2 651	89,55%	2 651	89,55%
Autres			2	
TOTAL	5 548		5 531	

(a) y compris goodwill généré au niveau métier sur l'acquisition de filiales

3.3 PRIX DE REVIENT CONSOLIDE DES ACTIONS COTEES (EN EUROS)

	Prix de revient consolidé par action au 31 mars 2011	Cours de clôture de l'action 31/03/11
TF1	13,13	14,90 (*)
Colas	85,15	180,03 (*)
Alstom	49,08	41,73

(*) Y compris évaluation d'une prime de contrôle.

3.4 ENTITES ASSOCIEES

5 079

	Valeur nette
31/12/10	5 020
Ecart de conversion	(17)
Investissements et augmentations de capital nets	(1)
Quote-part de résultat du 1er trimestre 2011	24 (a)
Distributions de dividendes	
Autres variations (principalement écarts actuariels Alstom)	53
31/03/11	5 079 (b)

(a) dont Alstom = 19 nets et Cofiroute = 8

(b) dont Alstom (30,75%) = 4 414 (goodwill : 2 592) et Cofiroute (Colas) = 498

NOTE 4 - ACTIF COURANT

STOCKS

2 845

		31/03/2011		31/12/2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Stocks de promotion immobilière	1 396	(114)	1 282	1 226
Stocks de matières premières et produits finis	967	(41)	926	836
Programmes et droits de diffusion (TF1)	797	(160)	637	618
Total	3 160	(315)	2 845	2 680

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital de Bouygues SA (en euros)

365 924 097 €

Au 31 mars 2011, le capital social de Bouygues SA est constitué de 365 924 097 actions de un euro, dont l'évolution à cette date a été la suivante :

	31/12/2010	Flux 1er trimestre 2011		31/03/2011
		Réduction	Augmentation	
Actions	365 862 523		61 574 ^(a)	365 924 097
Nombre de titres	365 862 523		61 574	365 924 097
Nominal	1 €		1 €	1 €
Capital en euros	365 862 523		61 574	365 924 097

(a) Suite levée de stocks options

NOTE 6 - PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

1 856

	Avantages au personnel long terme (a)	Litiges, contentieux, réclamations travaux (b)	Garanties données (c)	Autres provisions non courantes (d)	Total
01/01/2011	498	364	372	636	1 870
Ecart de conversion	(1)		(1)	(1)	(3)
Changements de périmètre			(1)	(1)	(2)
Dotations de l'exercice	10	25	20	17	72
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(3)	(29)	(14)	(25)	(71)
Gains et pertes actuariels	(5)				(5)
Virements de rubriques et autres		2	(1)	(6)	(5)
31/03/2011	499	362	375	620	1 856

(a) Avantages au personnel à long terme

- Indemnités de fin de carrière et médailles du travail 443
- Autres avantages au personnel long terme (fonds de pension sur filiales anglosaxonnes [filiales Colas]) 56

NB : Le Groupe n'a que très faiblement recours aux régimes de retraites à prestations définies en France et à l'étranger (Colas / USA - UK ...)

(b) Litiges et contentieux, réclamations travaux

- Provisions sur litiges clients 186
- Réclamations sous traitants 33
- Autres litiges 143

(c) Garanties données

- Provisions pour garanties données 273
- Provisions pour garanties complémentaires bâtiment /génie civil /TP 102

(d) Autres provisions non courantes

- Provisions pour risques liés aux divers contrôles administratifs et sur filiales et participations 202
- Provisions pour frais de remise en état des sites 218
- Autres provisions non courantes 200

6.2 PROVISIONS COURANTES

903

- Provisions liées au cycle d'exploitation

	Garanties données aux clients	Risques chantiers travaux & fin de chantiers	Pertes à terminaison (a)	Autres provisions courantes (b)	Total
01/01/2011	57	294	282	297	930
Ecart de conversion		(3)	(4)	(5)	(12)
Changements de périmètre				2	2
Dotations de l'exercice	3	63	21	30	117
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(2)	(39)	(58)	(36)	(135)
Virements de rubriques et autres	2	(1)			1
31/03/2011	60	314	241	288	903

(a) Provisions pour pertes à terminaison : elles concernent l'activité construction : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas. (l'indication de provision individualisée par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(b) Autres provisions courantes : charges de réassurances / frais de remise en état des sites / garanties locatives (By Immobilier) / cofinancement de films (TF1) / litiges clients et garanties de passif (TF1) / provision fidélisation des clients "entreprises" (By Telecom)

NOTE 7 - DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

7.1. REPARTITION DES EMPRUNTS PAR ECHEANCE

	Dettes financières courantes - 1 an		Dettes financières non courantes	
	31/03/11	31/12/10	31/03/11	31/12/10
Emprunts obligataires	172	901	6 087	6 085
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	52	32	640	556
Emprunts issus des locations financement	22	23	43	47
Emprunts et dettes financières divers	41	38	79	62
Total emprunts	287	994	6 849	6 750

7.2. COVENANTS ET TRIGGER EVENTS

Les emprunts obligataires à échéance 2013, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni covenant financier ni trigger event. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

NOTE 8 - PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

8.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

	31/12/10	Flux du 01/01 au 31/03	31/03/11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 576	(1 349)	4 227
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(294)	(81)	(375)
Trésorerie nette	5 282	(1 430) ^(a)	3 852
Dettes financières long terme	(6 750)	(99)	(6 849)
Dettes financières (part à moins d'un an)	(994)	707	(287)
Instruments financiers nets	(11)	2	(9)
Endettement brut	(7 755)	610	(7 145)
Endettement net (passif)	(2 473)	(820)	(3 293)
		<i>dont acquisition en bourse d'actions propres</i>	(150)
		<i>dont acquisitions / cessions financières nettes</i>	(25)
		<i>dont exploitation des métiers (BFR) et divers</i>	(694)

(a) Flux nets de trésorerie analysés au T.F.T. 31 mars 2011

NOTE 9 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

9.1 ANALYSE GLOBALE PAR NATURE

ACTIVITE	31 mars	
	2011	2010
Ventes	589	468
Prestations de service	2 824	2 911
Contrats de construction	3 273	3 064
Chiffre d'affaires	6 686	6 443
Autres produits de l'activité	39	29
Total	6 725	6 472

9.2 CONTRIBUTION DES METIERS AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

ACTIVITE	Chiffre d'Affaires au 31 mars 2011				Chiffre d'Affaires au 31 mars 2010			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	1 246	895	2 141	32	1 080	994	2 074	32
Immobilier	409	34	443	7	579	41	620	10
Routes	1 459	632	2 091	31	1 215	600	1 815	28
Médias	520	87	607	9	504	88	592	9
Télécoms	1 400		1 400	21	1 337		1 337	21
Bouygues SA et filiales diverses	3	1	4		3	2	5	
CA consolidé	5 037	1 649^(a)	6 686	100	4 718	1 725^(a)	6 443	100
% 2011/2010	6,8%	-4,4%	3,8%					

(a) y compris le CA export

9.3 ANALYSE SECTORIELLE PAR ACTIVITE : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	TOTAL	TOTAL
COMPTE DE RESULTAT							31/03/11	31/03/10
Chiffres d'affaires total	2 169	443	2 119	614	1 404	35	6 784	6 588
Chiffres d'affaires inter activités	(28)		(28)	(7)	(4)	(31)	(98)	(145)
Chiffre d'affaires nets avec clients externes	2 141	443	2 091	607	1 400	4	6 686	6 443

NOTE 10 - RESULTAT OPERATIONNEL

	31/03/11	31/03/10
Résultat opérationnel courant	153	170
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	0	(8)
Résultat opérationnel	153 ^(a)	162

(a) dont :

Bouygues Telecom = 153

Routes = (165)

BTP = 77

Médias = 62

NOTE 11 - CHARGE D'IMPÔT

	31/03/11	31/03/10
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(45)	(54)
Impositions différées nettes	16	30
Charge d'impôt	(29)	(24)
Taux effectif d'impôt	39,20% ^(a)	21,20%

(a) L'essentiel de la variation 2010/2011 sur le taux effectif d'impôt provient de la faible imposition à long terme sur la plus-value de cession Alstom Hydro Holding en 2010 (base : 42).

NOTE 12 - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après présente sous la forme d'une analyse de contribution par activité les éléments ci-dessous :

ANALYSE SECTORIELLE PAR ACTIVITE AU 31 MARS 2011

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	TOTAL	TOTAL
COMPTE DE RESULTAT							31/03/11	31/03/10
Résultat opérationnel	77	36	(165)	62	153	(10)	153	162
Résultat net part du groupe	46	22	(113)	20	89	(30)	34	181
BILAN							31/03/11	31/12/10
Immobilisations corporelles et incorporelles	630	17	2 476	322	3 478	160	7 083	7 149
Endettement net	2 615	346	(509)	133	(201)	(5 677)	(3 293)	(2 473)
AUTRES INDICATEURS FINANCIERS							31/03/11	31/03/10
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	44	2	71	8	148		273	200
Ebitda	112	25	(85)	94	321	(10)	457	434
Capacité d'autofinancement	118	34	(79)	79	311	(5)	458	462
Cash Flow Libre	42	23	(112)	60	111	(42)	82	156

NOTE 13 - PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture en Euro (1)		Cours moyen de la période (2)	
		31/03/11	31/12/10	01/01 au 31/03 2011	Exercice 2010
EUROPE					
Danemark	Couronne danoise	0,134099	0,134165	0,134120	0,134269
Grande Bretagne	Livre sterling	1,144034	1,161778	1,159286	1,168215
Hongrie	Forint hongrois	0,003734	0,003598	0,003693	0,003617
Pologne	Zloty polonais	0,248775	0,251572	0,251874	0,249695
République Tchèque	Couronne tchèque	0,040720	0,039903	0,041021	0,039583
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,243784	0,234632	0,238726	0,237141
Suisse	Franc suisse	0,780214	0,799744	0,778250	0,729849
AMERIQUE DU NORD					
Etats-Unis	Dollar US	0,707814	0,748391	0,720219	0,757189
Canada	Dollar canadien	0,723798	0,750638	0,731172	0,732055
AUTRES					
Maroc	Dirham marocain	0,088569	0,089497	0,088883	0,089724
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,023399	0,024894	0,023560	0,023913
Hong Kong	Dollar hong kong	0,090808	0,096287	0,092406	0,097455
Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,102542	0,112835	0,102607	0,103544

(1) Conversion du bilan

(2) Conversion du compte de résultat